



DU CONSEIL COMMUNAL
DE CHARDONNE

Chardonne, le 29 octobre 2021

A MESDAMES ET MESSIEURS LES
CONSEILLERES ET CONSEILLERS
COMMUNAUX

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Vous êtes convoqué(e) en séance du Conseil communal le

vendredi 3 décembre 2021 à 19h00

à la salle du Conseil communal

ORDRE DU JOUR

1. Opérations préliminaires
 - a. Appel nominal
 - b. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2021
 - c. Lettres et pétitions
2. Assermentation de M. Fabien Althaus (CSP) en remplacement de Mme Céline Borel, démissionnaire
3. Préavis N° 07/2021-2022 relatif à l'adoption d'un règlement sur la signalisation et le stationnement
4. Préavis N° 08/2021-2022 sur le projet du budget communal pour 2022
5. Préavis N° 09/2021-2022 relatif à la fixation des plafonds en matière d'emprunts et de cautionnements pour la législature 2021-2026
6. Préavis N° 10/2021-2022 relatif au budget 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
7. Préavis N° 11/2021-2022 relatif au budget 2022 du Fonds Culturel Riviera
8. Communications du Bureau du Conseil communal
9. Communications de la Municipalité
10. Propositions individuelles

Pour le Bureau du Conseil communal de Chardonne

La Présidente


Anne Ducret



La Secrétaire


Valérie Schnyder

Nota bene : la séance sera suivie d'une agape. Afin d'en faciliter l'organisation, les personnes végétariennes ainsi que les personnes qui ne participeront pas au repas sont priées de s'annoncer à la secrétaire. conseil.communal@chardonne.ch - 079/679.93.92 **au plus tard le 19 novembre 2021**. A noter que le pass sanitaire sera requis pour le repas.